

REVUE  
DE LA  
NUMISMATIQUE  
BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,  
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET CH. PIOT.

—  
2<sup>e</sup> SÉRIE. — TOME V.

V. 11-12  
1855-56



BRUXELLES,  
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,  
9, RUE DE LA MADELEINE.

—  
1855

## MÉDAILLE ATTRIBUÉE A VICTORINUS JUNIOR.

---

EXPLICATION DES LETTRES **NEPE** SUR QUELQUES PIÈCES DE MAURICE  
TIBÈRE, DE FOCAS ET DE LEONTIA.

PL. VI, N<sup>OS</sup> 1 ET 2.

---

A M. R. CHALON, Président de la Société numismatique.

MONSIEUR,

Encouragé par M. F. Soret de Genève, qui m'assure que je trouverai en vous la même bienveillance qu'il a toujours bien voulu avoir lui-même pour moi, je prends la liberté de vous adresser la description d'une petite médaille de ma collection, que je crois encore inédite.

Si les médailles attribuées à Victorinus Junior ont été restituées à bon droit à son père, le court règne de ce prince se trouve privé de monuments numismatiques.

Je me permettrai pourtant de n'accepter ce jugement que sous toutes réserves et de poser les deux questions suivantes :

Connait-on des pièces frappées au nom de Victorin Jeune?

Peut-il en exister?

D'après l'opinion de la plupart des numismates modernes, la première question se trouverait résolue par la négative.

C'est donc la seconde question qu'il reste à examiner. L'affirmative pour celle-ci pourrait combattre la négative de l'autre.

Jetons un coup d'œil rapide sur les événements qui se sont succédé à cette époque.

En 1011 de Rome, 258 de J.-C., Postume, préfet des Gaules sous Valérien, refusant d'obéir au nouvel empereur Gallien, se fait proclamer Auguste par ses soldats et fonde un empire Gallo-Romain.

En 1018 (265) il associe à l'empire son lieutenant Victorin qui l'avait puissamment servi dans la guerre qu'il avait eu à soutenir contre Gallien.

Après la mort tragique de Postume en 1020 (267) Victorin parvient à se défaire de divers compétiteurs. Il est reconnu Auguste par les légions.

C'est à cette époque que Victorin le Jeune a dû être nommé César par son père. L'usage établi ne permet guère d'en douter.

Plus tard, en 1021 (268), après la mort de Victorinus Senior, il est probable que Victorine, sa mère, qui a été décorée par son fils du titre d'*Augusta* et de *Mater Castrorum*, et qui avait conservé une grande influence sur les soldats, après l'assassinat dont son mari venait d'être victime, voulut chercher à maintenir la souveraine puissance dans sa famille, avant de songer à s'adresser ailleurs. Aussi est-on d'accord que son petit-fils Victorin a été nommé César, au moins à cette époque.

Quelques jours après, il subit le sort de son père, et fut massacré par les soldats.

D'après le court exposé qui précède, soit que Victorin

Jeune ait été nommé César en 1020, après la mort de Postume, et Auguste en 1021, à la mort de son père, et par les soins de son aïeule, soit qu'il n'eût été nommé César qu'à cette dernière époque, ce qui est moins probable, il est incontestable qu'il peut exister des médailles de ce jeune prince. Son règne éphémère, même en adoptant la dernière hypothèse, ne peut être une raison péremptoire de lui refuser les honneurs numismatiques, puisque, sans sortir de l'époque dont nous parlons, les médailles du tyran Marius qui n'a régné, dit-on, que quelques jours, se trouvent en assez grande abondance.

Du moment que ces pièces peuvent, et que rien ne s'oppose à ce qu'elles doivent exister, il ne s'agit plus que de les trouver.

Je crois avoir été assez heureux pour arriver à ce résultat et combler ainsi une lacune dans la suite des impériales romaines.

En effet, je possède un petit bronze dont voici la description :

= ..... TORINVS.... — Tête jeune, radiée à droite, ayant une grande ressemblance d'âge avec Tetricus Junior.

*Rev.* .PES .... Type ordinaire de l'espérance marchant à gauche.

La fabrique de cette pièce est assez fine; la tête n'est nullement barbare.

Peut-on refuser cette pièce à Victorinus Junior? Je ne le pense pas. Ce qui reste de légende parfaitement net. — la figure toute juvénile du prince — sa parfaite ressemblance de style, de type et de physionomie avec celles de Tetricus Jeune. — Les revers SPES AVG, s'appropriant

parfaitement à la circonstance et aux usages pour les pièces des Césars ou des jeunes princes, tout donne la conviction que la médaille que je décris ne peut appartenir qu'au petit-fils de Victorine, qui, par son crédit auprès des légions, l'a fait nommer Auguste, immédiatement après la mort de l'empereur son fils, et qui, pendant les quelques jours de répit que lui donna la turbulence trop usuelle des soldats, à cette époque funeste d'élections militaires, s'empressa de faire émettre des pièces à l'effigie de Victorin Jeune, prérogative toute impériale que n'ont jamais négligée aucun de ceux qui, dans ces temps de troubles et de révolutions chroniques, avaient le bonheur ou le malheur d'arriver au trône.

Je joins au reste l'empreinte fidèle de la pièce dont je vous entretiens, ainsi que celle d'un petit bronze de Tetricus Jeune au revers de l'Espérance, comme point de comparaison, et je me trouverais heureux, Monsieur, si l'attribution que je propose pouvait avoir votre assentiment.

Veillez recevoir, etc.,

PENON.

Marseille, le 16 février 1855.

*P. S.* Permettez moi de profiter de cette occasion pour vous faire part d'une observation concernant quelques pièces de Maurice Tibère et de Focas et Leontia.

En classant quelques nouvelles acquisitions de médailles byzantines, je suis revenu à chercher l'explication d'une portion de la légende encore indéterminée qui se lit sur quelques-unes de ces pièces, d'ailleurs assez communes. Je veux parler des quatre lettres NEPE ou des abréviations  $\bar{N}\bar{P}$  qui se trouvent sur les médailles de ces règnes,

sortant de l'atelier monétaire de Theoupolis et qui sont encore inexpliquées.

En effet, M. de Saulcy, dans son essai, se demande si ces lettres ne signifieraient pas le vœu *ne pereat!* Mais il le fait avec l'intention bien arrêtée de ne rompre aucune lance en faveur de cette explication.

Puisqu'un savant numismate a laissé ce point indécis, me serait-il permis de donner mon opinion sur ce sujet?

Pour arriver à l'explication de ces lettres, il faut autant que possible, je crois, chercher quelque légende usitée à cette époque et qui puisse convenir aux médailles qui nous occupent.

Voici ce que j'ai trouvé :

1° En décrivant quelques pièces de Justin II et Sophie et de Maurice Tibère, probablement frappées à Carthage et portant au *Rev.* N. M., M. de Saulcy a pensé que ces lettres pouvaient bien signifier *NOVA MONETA*.

2° Justin II associe à l'empire Tibère et lui donne le nom de *Novus Constantinus*.

3° Le baron Marchant, dans sa lettre XII concernant Héraclius, exarque d'Afrique, cite aussi les formules usuelles à cette époque pour compter les consulats, où l'on se sert pour Tibère du surnom de *Novi Constantini*.

Donc le mot *Novus* qui paraît avoir été adopté dans ces cas devra ne point paraître insolite sur les pièces de Maurice et de Focas.

Alors, pourquoi ne lirait-on pas tout simplement les lettres NE dont nous parlons, comme suit :

D. N MAVRICIO	}	NEo PErpetuo AVGusto?
D N FOCA		



